

# Calquence® ▼ (Acalabrutinib)

Demande de rpis en charge

Limitatio: voir LS

## Données personnelles du patient (de la patiente):

Nom:  Prénom:  né(e) le:

Sexe:  ♀  ♂ Rue:  Complément d'adresse:

NPA:  Lieu:

Assurance:  N° de l'assuré(e)::

Adresse Assurance (Service du MC ou MC):  Complément d'adresse:

NPA:  Lieu:

## Données médicales (destinées exclusivement au médecin-conseil):

### A: comme traitement de première ligne (monothérapie)

La patiente / le patient est âgé de plus de 65 ans et souffre d'une leucémie lymphoïde chronique (LLC). Les mutations suivantes sont présentes

délétion 17p  mutation de TP53

Monothérapie prévue avec Calquence

ou

La patiente / le patient a entre 18 et 64 ans

et a une clairance de la créatinine <70 ml/min. Plus précisément::  ml/min

et/ou

présente des comorbidités cliniquement pertinentes identifiées par l'échelle «cumulative illness rating scale (CIRS) avec un score >6 Plus précisément::

et/ou

a identifié des comorbidités cliniquement pertinentes avec un score comparable provenant d'un autre système de notation reconnu, à savoir :

### À: partir de la deuxième ligne de traitement (monothérapie)

La patiente / le patient est atteint de leucémie lymphoïde chronique (LLC) et sa maladie n'a pas progressé sous ibrutinib.

Traitement(s) précédent(s):

Quels médicaments / dosage?

du (MM/AAAA)

au (MM/AAAA)

Informations sur l'efficacité:

Début prévu du traitement par Calquence® (MM/AAAA):

Remarques/Compléments:

**Médecin requérant**

Nom:

Prénom:

Rue:

Complément d'adresse:

NPA:

Lieu:

Tél.:

E-Mail:

S'il s'agit d'un hôpital, ajouter son nom:

Département:

Date:

**Limitatio** (voir aussi [LS](#)): Limitation limitée jusqu'au 31.05.2024

Le traitement exige l'approbation des coûts par l'assureur-maladie après consultation préalable du médecin-conseil.

**1L LLC (Monothérapie)**

En monothérapie pour le traitement de patients adultes atteints de leucémie lymphoïde chronique (LLC) non préalablement traitée présentant une délétion 17p ou une mutation TP53:

- qui sont âgés de 65 ans ou plus OU

- qui sont âgés de 18-64 ans avec des comorbidités (présentant une clairance de la créatinine < 70 ml/min ou des comorbidités cliniquement significatives déterminées par un Cumulative Illness Rating Scale (CIRS) > 6 ou une valeur comparable avec un autre système d'évaluation reconnu).

**2L+ LLC (Monothérapie)**

En monothérapie pour le traitement de patients adultes atteints de LLC, ayant reçu au moins un traitement antérieur. Acalabrutinib n'est pas remboursé chez les patients ayant connu une progression de la maladie alors qu'ils recevaient l'ibrutinib.

**Remarque** (Information professionnelle selon autorisation Swissmedic, voir aussi [Swissmedicinfo](#)):

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Les professionnels de santé sont tenus de déclarer toute suspicion d'effet secondaire nouveau ou grave. Voir la rubrique «Effets indésirables» pour les modalités de déclaration des effets secondaires.